



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Prospective Planification Habitat
Unité Planification de l'Urbanisme - Risques
Affaire suivie par : Philippe GAFFEZ
Tél. : 05-49-06-89-64
Adresse mail : philippe.gaffez@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le **23 JAN. 2025**

Monsieur le président,

Par courrier électronique en date du 18 novembre 2024, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Val d'Egray.

Ce dossier a été examiné par la CDPENAF lors de sa séance du 22 janvier 2025. Je vous informe que la commission a rendu un avis favorable sur cette procédure.

Mon service reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur départemental,

Le Directeur Départemental adjoint

Jean-Manuel NIETO

Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU
Président de la communauté de communes
Val de Gâtine
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Copie : Monsieur le sous-Préfet de Parthenay



1^{er} janvier 2025 : la DDT des Deux-Sèvres s'engage dans la démarche zéro courrier papier

39, avenue de Paris - BP 526 79022 NIORT Cedex - TÉLÉPHONE : 05.49.06.88.88 - TÉLÉCOPIE : 05.49.06.89.99 - COURRIEL : ddt@deux-sevres.gouv.fr
HORAIRE D'OUVERTURE : 09 h 00 - 12 h 15 / 13 h 45 - 16 h 00 (15 h 30 le vendredi et veille de jour férié)